

## FICHE DESCRIPTIVE DE PROJET CADRE ACTION

### Principes du cadre action

Dans le contexte de généralisation des classes à PAC, le **cadre action** est un projet départemental élaboré en partenariat avec les structures culturelles et les artistes et propose une offre pré-négociée pour aider les enseignants. A partir de la proposition générale, il s'agit de construire un projet de classe original en y intégrant les aspects interdisciplinaires en fonction des programmes et du projet d'école ou d'établissement.

Ce projet doit être présenté sur le formulaire habituel (volet culturel) et parvenir rédigé, cosigné par les partenaires culturels (avec qui ils prendront contact pour concevoir plus précisément leur projet) et signé par l'IEN de la circonscription ou le chef d'établissement.

### L'ÉCRIN SONORE

#### 1-CARACTERISTIQUES

**DOMINANTE ARTISTIQUE OU CULTURELLE** : Musique

**LES PARTENAIRES CULTURELS** : GAM Pau : [www.gampau.fr](http://www.gampau.fr)

**LES INTERVENANTS** : Équipe du GAM

**INITIATEURS DU PROJET** : Marie-Hélène LARRICQ- CPDEM/ Anne Lacassagne-  
responsable formation GAM

**FORMATION ASSOCIEE** : 2h de formation des enseignants concernés dans le cadre d'une  
animation pédagogique (CPDEM et animateurs du GAM)

**NIVEAU CONCERNE** : écoles maternelles et élémentaires

#### II - OBJECTIFS

##### **Culturels / Artistiques/ Pédagogiques**

- ✚ Permettre aux enfants d'entrer dans un lieu d'intimité, de poésie.
- ✚ Favoriser l'imaginaire, l'écoute sensible, individuellement et collectivement.
- ✚ Aller vers une recherche sensible aux matières sonores et à l'échange musical avec l'autre.
- ✚ Aider les enseignants à réinvestir ce lieu de musique, l'installation sonore pouvant rester deux semaines dans l'école, afin de créer un événement sur la durée.
- ✚ Travail autour du lien école-famille, les parents pouvant participer à un atelier **du GAM en fin d'après midi.**

Pour les objectifs plus détaillés des projets scolaires, voir sur le site du GAM à l'adresse suivante :

### III – DESCRIPTIF DES ACTIONS

#### Le GAM :

Le Groupe d'animation musicale intervient dans le milieu scolaire depuis 1982, proposant des projets variés de création musicale. Les enseignants désireux d'entreprendre une recherche musicale dans leur classe peuvent s'adresser au GAM afin d'établir en collaboration ce projet selon leurs objectifs de classe .

Les nouveaux locaux du GAM seront au 26 av. des Lilas (face au jardin public allées de Morlaas)

#### Description du dispositif « Écrin sonore »

- ✚ C'est une structure décor de 25 m<sup>2</sup> (modulable à 30 m<sup>2</sup>) délimitant un espace esthétique apportant un aspect chaleureux et accueillant, favorisant écoute, intimité, calme et confort (salle dégagée de tout mobilier et occultée).
- ✚ Elle contient un ensemble d'instruments : percussions, objets sonores, structures contemporaines adaptées au jeu musical collectif.

Pour plus d'informations sur cette structure, consulter le site du GAM de Pau à l'adresse suivante :

[http://gampau.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=52&Itemid=263](http://gampau.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=52&Itemid=263)

#### Proposition d'organisation :

##### Mise à disposition de l' « Écrin sonore » par le GAM qui

- ✚ **Installe** le dispositif dans l'école pour deux semaines (salle dégagée de tout mobilier)
- ✚ **Organise** une rencontre préalable (sensibilisation/accompagnement) avec les enseignants dans le cadre d'une animation pédagogique en éducation musicale.
- ✚ **Intervient** en début de période sur une séance pour chaque demi classe de l'école.
- ✚ Propose d'**animer** une séance pour les parents en fin de journée dans la période où le dispositif est dans l'école.

**Les enseignants s'approprient l'espace et continuent à leur rythme la découverte et le jeu musical avec les enfants pendant la quinzaine.**

##### Accompagnement du projet par la CPEM

- Intervention durant l'animation pédagogique pour donner des pistes d'exploitation complémentaires du projet
- Propose d'utiliser du matériel complémentaire tel que des valises de percussions, ou des enregistreurs numériques afin d'approfondir le projet.

*Le cadre proposé n'est pas rigide, chaque enseignant en collaboration avec les intervenants l'adapte à son projet ( ex ce dispositif peut profiter aux autres classes Cycle 1 ou 2 de l'école)*

#### IV-AIDE A LA FICHE FINANCIERE

**Budget indicatif pour deux classes minimum : Installation sur 2 semaines et Interventions:**

- ✚ Écoles de la ville de Pau : **1090 € pour deux classes** soit 545 € par classe  
si 3<sup>e</sup> classe s'associe au projet = + 140 €
- Écoles du département :  
**1190 € pour deux classes** soit 595 € par classe + frais de déplacement  
si 3<sup>e</sup> classe s'associe au projet = + 140 €

**Autres :** + coût de location **fourgonnette** pour transport de Ecrin Sonore, mais souvent le transport peut être pris en charge par la municipalité concernée, (une fois le contact pris, le GAM se charge de s'organiser avec services techniques de la commune)